

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE DU BUREAU METROPOLITAIN DU 15 NOVEMBRE 2018

DELIBERATION N°2018.00436

CESSION DU BATIMENT « PROFILOR » SITUE 19 RUE DE L'INNOVATION A SAINT-ETIENNE

Le Bureau Métropolitain a été convoqué le 09 novembre 2018

Nombre de membres en exercice : 69

Nombre de présents : 55

Nombre de pouvoirs : 1

Nombre de voix : 56

Membres titulaires présents :

Mme Nicole AUBOURDY, M. Jean-François BARNIER, M. Denis BARRIOL, M. Eric BERLIVET, M. Bernard BONNET, M. Régis CADEGROS, Mme Stéphanie CALACIURA, M. Paul CELLE, M. Jean-Yves CHARBONNIER, Mme Emmanuelle CHAROLLAIS-CHEYTION, M. Jean-Claude CHARVIN, M. Marc CHASSAUBENE, M. Marc CHAVANNE, M. Jean-Luc DEGRAIX, M. Bernard FAUVEL, M. Christophe FAVERJON, M. Christian FAYOLLE, Mme Sylvie FAYOLLE, M. Jean-Claude FLACHAT, Mme Andonella FLECHET, M. Luc FRANCOIS, M. Guy FRANCON, M. Michel GANDILHON, M. Pascal GONON, Mme Ramona GONZALEZ GRAIL, M. Roland GOUJON, Mme Annie GREGOIRE, M. Rémy GUYOT, M. Daniel JACQUEMET, M. Marc JANDOT, M. Christian JULIEN, Mme Delphine JUSSELME, M. Robert KARULAK, Mme Siham LABICH, M. Claude LIOGIER, M. Michel MAISONNETTE, M. Gérard MANET, M. Yves PARTRAT, M. Jean-Michel PAUZE, M. Gilles PERACHE, M. Gaël PERDRIAU, M. Marc PETIT, M. Jean-Philippe PORCHEROT, M. Hervé REYNAUD, M. Jean-Paul RIVAT, M. Marc ROSIER, M. Jean-Marc SARDAT, M. Jean-Claude SCHALK, M. Gilbert SOULIER, M. Jean-Marc THELISSON, Mme Marie-Christine THIVANT, M. Gilles THIZY, M. Daniel TORGUES, M. Enzo VIVIANI, M. Georges ZIEGLER

Pouvoirs :

M. André CHARBONNIER donne pouvoir à M. Jean-Yves CHARBONNIER

RECU EN PREFECTURE

Le 07 décembre 2018

VIA DOTELEC - iXBus

042-244200770-20181115-D20180043611-DE

DATE D'AFFICHAGE :20181128

Membres titulaires absents excusés :

M. Gilles ARTIGUES, M. Jean-Alain BARRIER, Mme Nora BERROUKECHE,
M. Gilles ESTABLE, M. Marc FAURE, M. Bernard LAGET, M. Yves LECOCQ,
M. Pascal MAJONCHI, M. Yves MORAND, Mme Michèle NIEBUDKOWSKI,
M. Joseph SOTTON, M. Gérard TARDY, M. Alain VERCHERAND

Secrétaire de Séance :

M. Rémy GUYOT

DELIBERATION DU BUREAU METROPOLITAIN DU 15 NOVEMBRE 2018

CESSION DU BATIMENT « PROFILOR » SITUE 19 RUE DE L'INNOVATION A SAINT-ETIENNE

Dans sa séance du 21 décembre 2017, le Bureau Communautaire a approuvé la vente du bâtiment PROFILOR sis 19 rue de l'Innovation à Saint-Étienne au profit des sociétés Di Bartolomeo (DBH), SaintéLoc et M. Mondon (délibération n° 2017.00470).

La société DBH s'était positionnée sur le lot 7 à usage d'entrepôt situé en rez-de-chaussée du bâtiment B d'une surface de 2 128,86 m² avec terrain attenant d'une surface de 2 749 m² issue de la scission partielle de copropriété, moyennant le prix de 633 377,50 € HT.

La société DBH n'a pas obtenu le financement nécessaire à l'acquisition de ce lot.

SaintéLoc, par ailleurs acquéreur du lot 6 à usage d'entrepôt situé en rez-de-chaussée du bâtiment d'une surface de 3 066,59 m² et du lot 1 à usage de bureaux élevés sur 2 niveaux du bâtiment A d'une surface de 889,72 m², avec terrain attenant à ces 2 lots d'une surface de 3 529 m², a manifesté son intérêt pour l'acquisition concomitante du lot 7. Elle se porterait acquéreur du lot 7 au prix de 633 377,50 € HT. Ce prix est compatible avec l'avis de France Domaine en date du 06/09/2017 et 25/10/2018.

Les conditions de cession des autres lots mentionnées dans les délibérations des 21 décembre 2017 et 3 mai 2018 restent inchangées.

Par ailleurs, Saintéloc s'est engagée à louer par convention d'occupation précaire et provisoire le lot 7 à la société DBH, et à proposer, au terme de la convention, la cession du lot 7 à cette même société.

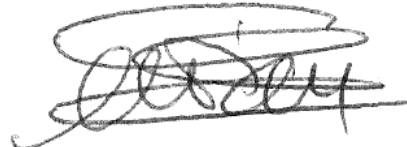
A cet effet, un engagement d'acquisition de ce lot (annexé à la présente délibération) a été signé par Sébastien Chetail, gérant de la société Saintéloc, le 10 octobre 2018 au profit de SaintéLoc ou toute autre personne physique ou morale autorisée à s'y substituer, moyennant le prix de 633 377,50 € HT.

Le Bureau de Saint-Etienne Métropole, après en avoir délibéré :

- **constate que la société DBH n'a pas levé les conditions suspensives nécessaires à l'acquisition du lot 7 et ainsi modifier partiellement la délibération n°23017.00470 du 21 décembre 2017 relative à la cession à la société DBH,**
- **approuve l'acquisition par la société SaintéLoc du lot 7 du bâtiment PROFILOR et autorise Monsieur le Président, ou son représentant dûment habilité, à signer l'acte de cession à intervenir en l'étude de Maître Courtet avec la participation de Maître Teyssier, notaire de l'acquéreur.**

Ce dossier a été adopté à l'unanimité.

**Pour extrait,
Le Président,**

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Gaël Perdriau', with a large, sweeping flourish above the name.

Gaël PERDRIAU